



Compte-rendu du conseil d'administration
du 25 avril 2021

Participants : Gaëlle Bouché, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Julien Bouché, Bernard Clavaud, Patrick Berthet, Jean-Pierre Bosdevigie, Jean-Paul Bouché.

1 – Point financier :

LEADER :

Le courrier au président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a été envoyé ; l'avis de réception est daté du 8 avril. Nous n'avons eu, à ce jour, aucun retour pas même un courrier d'attente.

Par ailleurs, Jean-Paul a repris contact avec le vice-président de la Comcom en charge de la Culture, notamment, Jean-Yves Grenouillet, qui avait été sollicité en novembre pour appuyer les démarches de ReM auprès du GAL. Il n'est rien ressorti de cet entretien téléphonique.

A l'occasion d'un échange avec Hervé Guichet (Le Lézart Vert à Fursac), nous avons appris que l'administrative embauchée fin 2020 pour reprendre les dossiers Leader, était déjà repartie (démission probablement). Il n'y donc actuellement plus aucune personne pour traiter nos dossiers et de nombreux autres. L'année 2021 pourrait donc être, à nouveau, une année sans aucun avancement. Cela conforte, en tout cas, notre décision d'intervenir directement auprès de la région.

Collectivités locales :

La décision de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest sur notre demande 2021 ne nous a pas encore été notifiée. Le montant attribué est de 4500€, en retrait sur ce qui avait été prévu en 2020, 4700€, et bien plus par rapport à la dernière édition de 2018 où nous avons obtenu 8000€ (soit -44%, cette année).

Pour les demandes au département et à la région, nous n'avons pas d'information sur les dates prévues pour les décisions. Elles seront très probablement prises avant que l'on rentre dans la période des élections régionales et départementales.

Partenaires :

Jean-Paul a rencontré Nicolas Constanty, membre du groupe Ubris Deal et commissaire-priseur à Limoges. Un mécénat avait été prévu au titre de l'activité de commissaire-priseur en 2020. Le groupe Ubris Deal ne peut venir cette année en raison de la crise sanitaire (impossibilité de se répéter), mais Nicolas Constanty maintiendrait son mécénat, à un niveau légèrement inférieur. Il nous a présenté à l'occasion du rendez-vous le leader du groupe Greg Novan (liens d'écoute envoyés avant le CA). D'autre part, il est disposé à nous aider à entrer en contact avec des entreprises de Limoges, dans l'optique de 2022.

Le contact avec le Crédit Agricole (remplaçant de Mr Bord) n'a pas encore envoyé d'info pour la mise en place du partenariat au niveau de la caisse départementale. Jean-Paul le relancera.

2 – Décision sur le visuel associé au nouveau nom:

Un long débat s'engage ... Il en ressort les propositions suivantes :

- moins de détails très fins dans le logo pour le rendre facilement (et globalement) identifiable
- réduire les couleurs (arc-en-ciel) et utiliser plutôt les couleurs habituelles de ReM
- retrouver la police de Rock en Marche
- rendre le T plus identifiable, quitte à utiliser un T (dans la même police), éventuellement « planté »

Patrick devrait pouvoir faire une nouvelle proposition dans la semaine. Le planning des annonces se tend : annonce du nom puis annonce des artistes, réalisation de l'affiche, de la plaquette ...

3 – Décision sur le format du festival:

Compte tenu des nombreuses incertitudes qui demeurent encore sur les conditions dans lesquelles le festival pourra se tenir (bar ou pas, restauration ou pas, assis ou debout, jauge, subvention en baisse, partenariats incertains...), Jean-Paul propose de décider aujourd'hui de bâtir le festival sur le budget réduit soit un budget entre 23 et 25000€.

Approuvé par tous les membres du CA présents.

Dans ce budget, les recettes de billetterie représentent 6000€. La discussion sur le tarif des billets aboutit à la décision suivante : billet soirée 15€ , billet 2 soirs 25€. Rappelons que nous prévoyons un minimum de 3 groupes pas soir.

Accord du CA

Dans ce contexte également, il semble nécessaire de réduire un peu l'amplitude horaire. Jean-Paul propose pour les 2 soirs 19h-1h (horaire de fin susceptible d'être revu en fonction des conditions, bar notamment, et de l'éventualité d'ajout de groupes.

Accord du CA

4 – Point sur le site du festival :

Plusieurs difficultés sont apparues pour l'utilisation des terrains habituels. Le terrain de Mr Chouviac (ex-parking bénévoles) a été vendu à Christian Valadas et transformé en verger donc impossible d'y mettre un parking et même incertain pour en faire une issue de secours. Le terrain de Bruno Gaudy est en culture donc cela compromet le parking principal. Un autre terrain a été demandé assez grand pour tout accueillir mais le propriétaire refuse de nous le prêter à cette période.

Après échange avec Bruno, les céréales plantées sur son terrain (orge) seront récoltées et le terrain utilisable en parking. Seul risque, en cas de fortes précipitations les jours qui précèdent, le terrain pourrait perdre sa stabilité. Nous pourrions aussi disposer de la parcelle de Claudette (prairie), on devrait pouvoir s'organiser.

5 – Point sur la partie technique :

Bernard a eu des contact avec Blackline et RSE qui peuvent proposer, l'un et l'autre, une solution complète pour le format réduit. Blackline a déjà transmis un devis à 7200€ TTC (scène, sono, éclairage, distribution électrique et équipe). Il relancera RSE pour avoir un autre devis.

Chaises : une visite à la salle Claude Chabrol à Sardent a permis de voir les chaises que la Comcom pourrait mettre à notre disposition pour le stade. Il s'agit de chaise de format jardin (les pieds plats sont plats donc ne s'enfoncent pas dans un sol meuble), elles sont très rigides (âme en acier ?) et se rendent solidaires avec une pièce d'assemblage. Elles sont tout à fait adaptées à notre besoin (voir photo ci-dessous). Le problème est que la salle n'a que 240 ce qui paraît vraiment trop juste. Avec les règles COVID (groupes de 1 à 6 séparés par un siège vide), on pourrait installer théoriquement entre 120 (1/2) et 205 (6/7) spectateurs, à condition de les placer au fur et à mesure des arrivées en minimisant les sièges perdus. Il faudrait donc trouver au moins 3 fois ce plus de chaises.



5 – Point sur la partie artistique:

La décision sur le format limite le budget artistique à environ 8000€. Cela nécessite de revoir la tête d’affiche du samedi, Babylon Circus, de retirer Cachemire/Merzhin et de faire rentrer plusieurs groupes régionaux dont le budget est plus limité... Parmi la sélection qui a été communiquée les groupes qui recueillent le plus d’intérêt sont Lizzard, Initial Data, Out of Monkey et Monoï. Ladies Ballbreaker est plus discuté. La situation de Greg Novan est particulière, nous pourrions l’envisager éventuellement avant Dirty Rodéo vendredi en groupe d’ouverture.

L’affiche serait alors la suivante :

	Samedi	Vendredi
22h30-0h00		Le Pied de la Pompe
21h00-22h00	7 Weeks	Dirty Rodéo
19h30 -20h30	Lizzard/Initial Data/Monoï	Greg Novan

Il reste la question du groupe principal du samedi. Patrick propose Pat O’May (*Post CA : Patrick l’a contacté, il viendrait pour 2500€, si moins de 750 payants, et +1000€ au-delà. Participation possible de Fred Chapelier en guest*).

Jean-Paul propose de basculer Le Pied de la Pompe le samedi et de mettre Ladies Balbbreaker en groupe principal le vendredi. Mouss et Hakim sont hors de nos possibilités cette année avec 7000€ (proposé 4000€). Dans les deux hypothèses, on dépasse de presque 2000€ l’enveloppe prévue. Il faudra donc ajuster quelques cachets, quitte à ajouter un complément si nous sommes au-delà de notre point d’équilibre. Autres contacts à prendre également.

Communication :

Sujet non abordé faute de temps mais qui devient assez urgent, notamment pour le dépliant.

Prochaine réunion du CA
Le dimanche 30 mai à 19h par Skype
Durée 1h30 maximum

Rappel des réunions suivantes : 13 juin–19H